



Clara PETITEAU – Entrepreneur individuel (EI)

Adresse : 19 B QUAI DU PORT AU FOUARRE

94100 SAINT-MAUR DES FOSSES

SIRET : 842 316 598 00015

Email : clara.petiteau@giri.studio

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations commerciales entre Clara Petiteau, motion designer exerçant en entreprise individuelle sous son nom propre (ci-après « la Prestataire »), et utilisant la marque déposée Giri.studio®, et tout professionnel ou particulier (ci-après « le Client ») faisant appel à ses prestations de design, notamment en motion design.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par le Client des présentes CGV.

ARTICLE 2 : DEVIS ET ACCEPTATION

2.1 Demande de devis

Le Client transmet un brief détaillé à la Prestataire par email ou tout autre moyen. La Prestataire établit un devis personnalisé, gratuit et sans engagement, précisant la nature des prestations, le calendrier, le prix hors taxes (HT) et la TVA applicable.

2.2 Acceptation du devis

Le devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission. L'acceptation du devis par le Client, matérialisée par sa signature ou une validation écrite (email), vaut acceptation expresse des présentes CGV.

2.3 Acompte

Le démarrage de la prestation est conditionné au versement d'un acompte (généralement 30% du montant total). Le solde est à régler à la livraison finale, sauf dispositions contraires précisées dans le devis.

ARTICLE 3 : DÉROULEMENT DE LA PRESTATION

La Prestataire réalise la mission conformément au devis accepté. Le Client s'engage à collaborer activement, notamment en fournissant en temps utile tous les éléments nécessaires et en garantissant disposer des droits sur ceux-ci. Il suit les orientations techniques et créatives définies par la Prestataire, et l'informe le cas échéant d'une mise en concurrence avec d'autres prestataires. Le calendrier pourra être ajusté en fonction des délais de transmission ou de validation du Client. Les retours et ajustements sont réalisés dans la limite prévue au devis.

ARTICLE 4 : LIVRAISON

La livraison correspond à la remise des fichiers finaux définis dans le devis (vidéos, animations, supports numériques).

Les fichiers sources (fichiers After Effects, etc.) restent la propriété exclusive de la Prestataire, sauf accord écrit contraire précisé dans le devis.

ARTICLE 5 : PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Les prix sont exprimés en euros, hors taxes (HT), avec application de la TVA au taux légal en vigueur (actuellement 20%).

Le règlement s'effectue par virement bancaire ou chèque dans un délai de 30 jours suivant la date de facturation, sauf accord spécifique.

En cas de retard de paiement, des pénalités seront exigibles, calculées à un taux de 10 % au-dessus du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne, en vigueur au jour de la facturation, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

ARTICLE 6 : DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Prestataire conserve ses droits moraux sur les créations.

Les droits patrimoniaux cédés au Client (droit de reproduction, diffusion, représentation) sont strictement ceux mentionnés dans le devis et ne prennent effet qu'après paiement intégral de la prestation.

Le Client garantit que les contenus fournis à la Prestataire ne portent pas atteinte aux droits de tiers.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITÉS

La Prestataire s'engage à exécuter les prestations avec soin et professionnalisme.

Elle ne pourra être tenue responsable des retards imputables au Client (retard dans la fourniture des éléments, paiements, etc.).

La responsabilité de la Prestataire est limitée au montant total facturé pour la prestation concernée.

ARTICLE 8 : CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à garder confidentiels les documents et informations échangés dans le cadre des prestations.

ARTICLE 9 : ANNULATION ET RÉSILIATION

En cas d'annulation par le Client après acceptation du devis, la Prestataire se réserve le droit de conserver l'acompte versé.

ARTICLE 10 : FORCE MAJEURE

En cas de force majeure (événements imprévisibles et indépendants de la volonté des parties), l'exécution des prestations est suspendue.

Si l'événement se prolonge au-delà de 6 mois, chacune des parties pourra résilier le contrat sans indemnité.

ARTICLE 11 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Prestataire s'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles (RGPD).

Le Client est responsable de la collecte des consentements nécessaires pour les données transmises à la Prestataire.

ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation ou exécution sera soumis aux Tribunaux compétents de Créteil.